



RAPPORT DU MAIRE – FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2017

(Déposé à la séance ordinaire du conseil municipal le 14 juin 2018)

Chères Deux-Montagnaises et Deux-Montagnais,

Tel que prévu à la *Loi sur les cités et villes* et en respect des principes de transparence qui me sont chers, j'ai le plaisir de présenter les faits saillants du rapport sur la situation financière de la Ville de Deux-Montagnes au 31 décembre 2017.

Les données de ce rapport financier 2017 proviennent des auditeurs externes indépendants de la firme *Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.* Ce rapport donne, dans tous ses aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville et des organismes qui étaient sous son contrôle au 31 décembre 2017.

RÉSULTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2017

Les états financiers 2017, déposés le 14 juin 2018, se sont clos avec un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 1 226 000 \$ pour la Ville de Deux-Montagnes et de 1 111 000 \$ pour les états financiers consolidés.

Les revenus de fonctionnement ont été de 27 598 000 \$. Les revenus d'investissement (majoritairement des subventions) s'élèvent à 3 186 000 \$, pour des revenus totaux de 30 784 000 \$.

Les dépenses sont chiffrées à 25 879 000 \$. Celles-ci comprennent :

▪ Administration générale	4 073 000 \$
▪ Sécurité publique	5 860 000 \$
▪ Transport	3 337 000 \$
▪ Hygiène du milieu	3 433 000 \$
▪ Aménagement, urbanisme et développement	883 000 \$
▪ Loisirs et culture	3 225 000 \$
▪ Frais de financement	877 000 \$
▪ Amortissement des immobilisations	4 191 000 \$

L'excédent de 1 226 000 \$ provient, entre autres ; de la perception des droits de mutation et taxes municipales (supérieurs aux estimations) pour un montant d'environ 100 000 \$, de la fin des activités

du CITL qui a dégagé un surplus d'environ 300 000 \$, d'une diminution des frais d'intérêts sur la dette long terme d'environ 250 000 \$ (moins d'emprunts que prévu), des dépenses d'avantages sociaux (régime de retraite à prestations déterminées inférieures aux estimations) d'environ 200 000 \$ et d'une gestion vigilante des dépenses qui a été faite tout au long de l'année.

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES | 1 226 000 \$

REVENUS DE FONCTIONNEMENT | 27 598 000 \$

REVENUS D'INVESTISSEMENT | 3 186 000 \$

CHARGES (DÉPENSES) | 25 879 000 \$

PROJETS RÉALISÉS EN 2017

Au cours de 2017, la Ville de Deux-Montagnes a investi une somme totale de 5,3M \$ dans ses immobilisations :

▪ Conduites d'eau potable et égouts	1 577 000 \$
▪ Usine de traitement de l'eau potable	30 000 \$
▪ Chemins, rues	1 471 000 \$
▪ Véhicule de la voirie	232 000 \$
▪ Bâtiments Loisirs	1 541 000 \$
▪ Bâtiments Incendie	57 000 \$
▪ Parcs	280 000 \$
▪ Équipement divers du Service d'incendie	65 000 \$
▪ Équipement et matériel de bureau	7 000 \$
▪ Équipement du Service des loisirs	13 000 \$
▪ Machinerie, outillage et équipement divers	48 000 \$

UNE BONNE SANTÉ FINANCIÈRE

Il est important de mentionner que les efforts colossaux afin de réduire la dette deux-montagnaise portent fruit. À preuve, la dette nette est passée de 41M \$ en 2013 à 21M \$ en 2017 (baisse de 20M \$). La dette globale est passée quant à elle de 45M \$ à 36M \$ (baisse de 9M \$).

À la lecture de ces données financières, fort est de constater la bonne santé financière de la Ville de Deux-Montagnes. Cette santé financière découle directement de la gestion rigoureuse des dépenses et d'une recherche active en vue d'attirer de nouveaux investissements.

Les résultats permettent de maintenir les hausses de taxes sous le niveau de l'inflation encore cette année (1 % en 2018). Ces résultats donnent aussi la souplesse budgétaire nécessaire à un réinvestissement dans les services à la population et dans les infrastructures deux-montagnaises.

CONCLUSION

En terminant, je voudrais remercier les membres du Conseil, le directeur général, la trésorière et les directeurs de service pour leur efficacité et leur solide contribution à la bonne gestion de notre ville. Tous ont démontré un vif intérêt à offrir les meilleurs services possibles aux citoyens en tenant compte de leur capacité de payer.

Denis Martin
Maire
Ville de Deux-Montagnes